

dessiner l'entrée de la ville

À l'occasion de l'aménagement de la Route Départementale 916, généralement désignée sous les vocables de voie des Aravis ou de voie verte, la commune d'Annecy-le-vieux a souhaité requalifier son accès haut, la RD 5. La création de ce nouvel axe reliant la vallée de Thônes à l'agglomération Annécienne en évitant le bord du lac correspond à augmentation significative du trafic qui était jusqu'alors concentré au travers du hameau de Sur-les-bois. Ainsi, saisissant l'opportu-

rité de la création d'un évitement du hameau, la commune a choisi de créer une entrée de ville digne, à la hauteur de la qualité du paysage qui se découvre depuis ce plateau.

Désormais, quittant la voie express pour se rendre sur le campus universitaire ou vers le centre-ville, on passe progressivement (sur environ 700 m) d'un axe de déplacement rapide traversant un paysage montagneux remarquable à une logique de transit plus lente au cœur d'un tissu urbain.

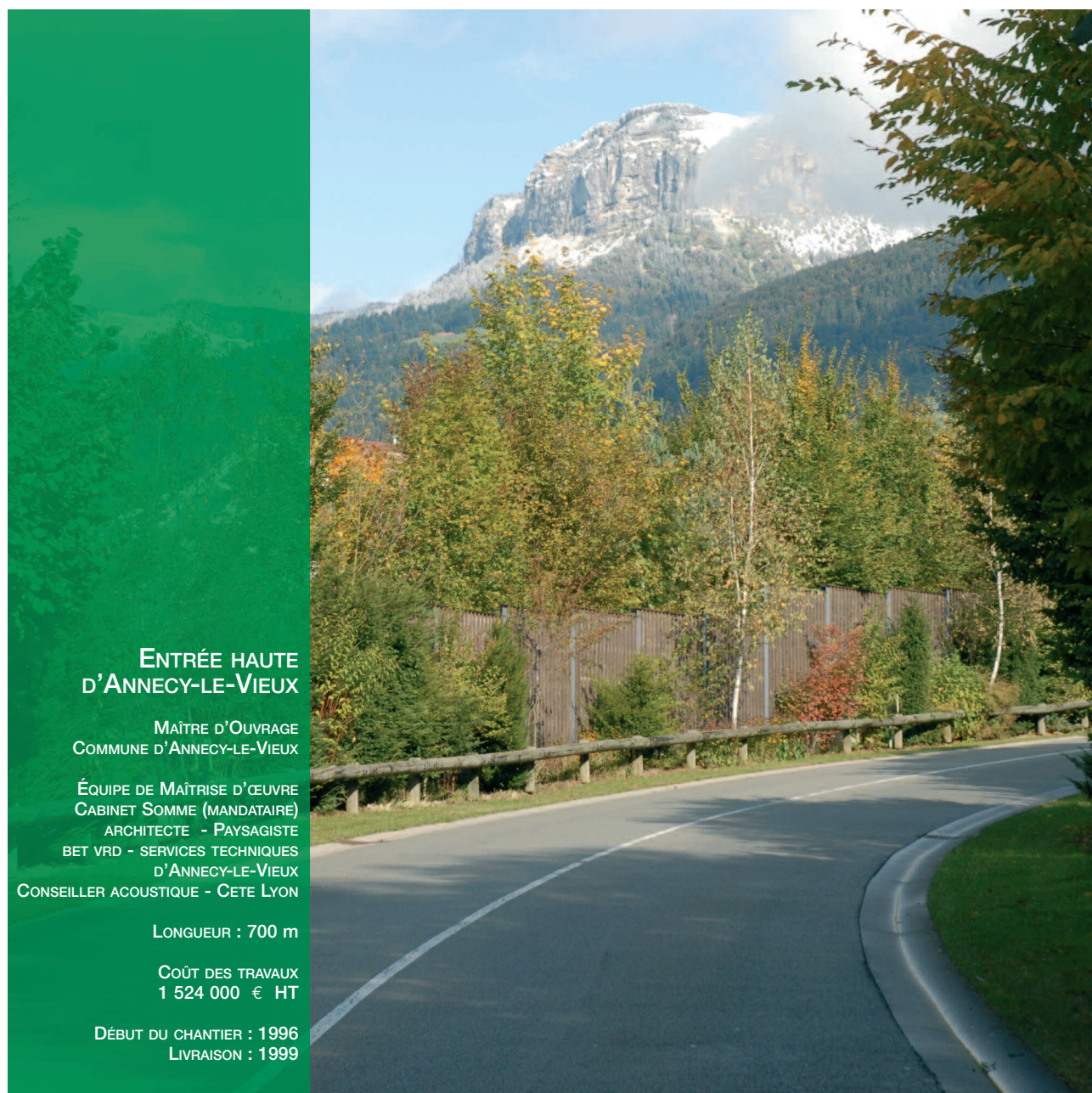
mots clés

bois
environnement
espace public
infrastructure
paysage
rue et place
urbanisme

adresse

RD 5 - Secteur des Glaisins
74940 Annecy-le-Vieux

ANNECY-LE-VIEUX



ENTRÉE HAUTE D'ANNECY-LE-VIEUX

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ANNECY-LE-VIEUX

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CABINET SOMME (MANDATAIRE)
ARCHITECTE - PAYSAGISTE
BET VRD - SERVICES TECHNIQUES
D'ANNECY-LE-VIEUX
CONSEILLER ACOUSTIQUE - CETE LYON

LONGUEUR : 700 m

COÛT DES TRAVAUX
1 524 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : 1996
LIVRAISON : 1999

Créer une voie

L'un des enjeux essentiels de cet aménagement, ou du moins l'un des éléments déclencheurs, consistait à l'origine à créer une nouvelle route entre la nouvelle voie des Aravis et le réseau urbain d'Annecy-le-Vieux pour contourner le petit hameau de "Sur les bois". Dans le même temps, il s'agissait de marquer qualitativement l'entrée dans la ville et plus largement dans l'agglomération annécienne en proposant une transition adaptée entre ville et campagne.

La réussite de la réalisation tient certainement au fait de ne pas avoir cherché à faire correspondre cette nouvelle entrée de ville avec la zone économique voisine des Glaisins comme cela se pratique la plupart du temps. Au contraire, la nouvelle voie évite soigneusement la zone qui est dissimulée derrière un rideau végétal. Ce n'est que lorsque l'on atteint le réseau viaire urbain que l'on peut choisir de s'y rendre.

Technique et paysage au service de l'urbain

Pour mener à bien cette réalisation, la ville a choisi d'en confier le mandat à un architecte paysagiste. Celui-ci a assuré le pilotage des opérations et a pu par son approche "généraliste" trouver les moyens d'intégrer les enjeux techniques de la voie dans une composition paysagère de qualité, sans créer de heurts dans le site.

L'emprise de l'aménagement, générale, offre une échelle parfaitement adaptée pour créer une transition souple entre la voie des Aravis au caractère autoroutier et le maillage plus serré des rues urbaines. L'entre-deux, dépouillé des classiques bordures et autres artifices adopte le profil d'une simple voie de campagne dont la perception est confortée par les sur-largeurs en herbe. Par ailleurs, l'intégration d'écrans acoustiques absorbants montre le souci de ménager des espaces urbanisables de

part et d'autre de la voie. Ces filtres parés de bois s'inscrivent discrètement en arrière-plan des plantations d'arbres et arbustes d'essence locale qui forment le cadre visuel de l'aménagement.

D'autre part, le fait d'avoir libéré le hameau de "Sur-les-bois" de ce trafic de transit permet d'en envisager le confortement urbain par la construction d'ensembles de logements relativement denses et ce au profit d'une certaine économie de foncier dans un secteur où le terrain devient un bien rare.

Paysage cinétique

Malgré ses caractéristiques technico-urbaines, ce qui retient l'attention ici c'est la qualité paysagère offerte par l'aménagement.

Dès qu'il s'y engage, l'automobiliste est pris en charge dans une structure paysagère spécifique. Une passerelle piétonne constituée en bois lamellé-collé s'élançe au-dessus de la voie pour relier deux quartiers de logement situés de chaque côté en formant symboliquement la porte de la ville. S'en suit une forme de corridor qui canalise l'attention de l'utilisateur qui tend naturellement à décélérer sans qu'il ne soit nécessaire d'introduire des dispositifs techniques inconfortables comme des dos d'âne ou des chicanes. Plus loin, la vue s'ouvre plus largement, en guise de respiration, grâce à une fenêtre paysagère pratiquée au travers de la structure végétale dévoilant quelques champs agricoles encore épargnés par l'urbanisation.

Enfin l'horizon se referme à nouveau pour contraindre le conducteur à concentrer son attention sur le giratoire à partir duquel il circulera réellement dans la ville. Notons en dernier lieu la qualité accordée à la réalisation de quelques murets et murs de soutènement en pierre et à la composition d'une palette végétale variée dont la diversité s'exprime pleinement lorsque les arbres se parent de leur robe automnale.

CAUE
HAUTE-SAOVIE

6 rue des Alouettes
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Stéphane Dégeorges, architecte - octobre 2008
Clichés : CAUE de Haute-Savoie
Conception graphique : CAUE74/Maysse Avrillon



1



2



3



4



5

1. Séquence d'accès se resserrant en partie haute

2. La voie se connecte à la voie des Aravis par un giratoire au traitement paysager de qualité

3 / 5 L'espace se rouvre grâce à de larges bordures en herbe ; on trouve ici l'effet d'une voie de campagne

4 / 7 La passerelle en bois forme un effet de porte

6. Détail des écrans acoustiques et du traitement soigné des abords de la voie



6



7